AECK/

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-330 DU 08 JUIN 2015

portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n°2012-545 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;

Vu le décret n°2010-477 du 05 novembre 2010 portant création, attributions, organisation de fonctionnement de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR) ;

Sur proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises ;

Le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 27 mars 2015,

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR) pour une durée de trois (03) ans, les personnes dont les noms suivent :

Président : Monsieur **SABI BOUM Djoulé**, représentant le Ministre en charge de l'Industrie ;

Membres :

1. Madame **Mariam BABAMOUSSA SOUMANOU**, représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation (MEFPD) ;

2. Madame **Louise SENOU**, représentant le Ministre en charge du Commerce ;

3. Madame **Doris LOKO**, représentant le Président de l'Association Nationale des Industriels du Bénin (ASNIB) ;

4. Monsieur **Nicolas SOBADI**, représentant le Ministre de la Santé (MS) ;

5. Monsieur **François René CAKPO**, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) ;

6. Monsieur **Christian MONDJANNAGNI**, représentant le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) ;

7. Monsieur **Ousmane AKADIRI**, représentant le Président de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB) ;

8. Monsieur **Ernest GBAGUIDI**, représentant le Collectif des Associations des Consommateurs du Bénin (C/ACB) ;

9. Monsieur **Nourou LANYIAN**, représentant le Personnel de l'ABeNOR.

Article 2 : Les membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR) sont nommés pour une durée de trois (03) ans.

Article 3 : Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'application du présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles des décrets n°2013-21 du 11

février 2013 et 2011-759 du 30 novembre 2011, portant nomination des membres du conseil d'Administration et qui sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 08 juin 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

François Adebayo ABIOLA

Le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation,

Komi KOUTCHE

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises,

Françoise Abraoua ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MICPME 2 MEFPD 2 MECESRS 2 Autres Ministères 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA-IGE 4 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2 INTERESSES 10 JORB 1.